

Communiqué de presse
Berne, le 12 mai 2016

Jean-François Rime réélu à la présidence de l'usam

Le Congrès suisse des arts et métiers a élu le conseiller national UDC Jean-François Rime pour un nouveau mandat de deux ans à la présidence de l'Union suisse des arts et métiers usam. L'une des premières personnes à le féliciter a été le président de la Confédération Johann Schneider-Ammann, invité d'honneur, qui a prononcé un discours évoquant les défis auxquels est confrontée notre politique économique extérieure. Parlant des accords de libre-échange, le conseiller fédéral a relevé leur importance pour la Suisse et son accès aux marchés internationaux, en soulignant qu'il importe d'en conclure avec le plus de pays possible. Le Congrès suisse des arts et métiers a également été l'occasion d'élire les membres de la Chambre suisse des arts et métiers, parlement de l'usam.

« Je suis très honoré d'avoir été confirmé dans ma fonction de président de l'usam », a déclaré avec satisfaction Jean-François Rime après son élection. « Ces années passées, a-t-il précisé, l'usam s'est renforcée à travers les campagnes de vote qu'elle a remportées, et elle est aujourd'hui le porte-voix des PME au Parlement. Non seulement nous représentons les intérêts des PME, mais nous sommes aussi en mesure de les faire valoir. Je me réjouis des deux années à venir ».

Le thème principal du Congrès suisse des arts et métiers a été la politique économique extérieure. La mise en œuvre, en conformité avec la constitution et les intérêts économiques, de l'initiative contre l'immigration de masse est un dossier primordial dans nos rapports avec l'UE, notre principal partenaire commercial, comme l'a souligné le président de la Confédération Johann Schneider-Ammann.

Il n'en reste pas moins que la Suisse doit poursuivre sa stratégie de diversification et conclure de nouveaux accords de libre-échange. Selon le chef du Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche, « les accords de libre-échange offrent aux entreprises des chances de conquérir de nouveaux marchés et d'assurer ainsi le maintien d'emplois dans notre pays ». Le ministre a relevé que l'accord de libre-échange conclu par la Suisse – pionnière à cet égard en Europe continentale – avec la Chine est un exemple très important. Le TTIP constitue un défi nouveau: « Nous sommes aux aguets, prêts à réagir rapidement. » Il a enfin souligné l'importance de l'allégement administratif pour le renforcement de la compétitivité des PME.

Le conseiller aux Etats PLR Philipp Müller et les conseillers nationaux Gerhard Pfister (PDC), Tim Guldimann (PS) et Albert Rösti (UDC) ont participé à une table ronde au sujet des relations de la Suisse avec l'UE. Madame Nicole Brandes, experte en nouveau leadership, a présenté un exposé sur les nouvelles exigences auxquelles doivent satisfaire les chefs d'entreprise au sein d'une économie numérisée et mondialisée où les échanges vont toujours plus vite.

Le Congrès suisse des arts et métiers a également élu les membres de la Chambre suisse des arts et métiers. Les cent membres de la Chambre représentent les quelque 250 organisations affiliées à l'usam. Parlement de l'Union suisse des arts et métiers, la Chambre détermine notamment les conignes de vote de l'usam.

Renseignements complémentaires

Jean-François Rime, président, tél. 026 919 82 82, mobile 079 230 24 03

Hans-Ulrich Bigler, directeur, tél. 031 380 14 14, mobile 079 285 47 09

Numéro 1: plus grande organisation faîtière de l'économie suisse,
l'usam représente 250 associations et quelque 300 000 PME.